

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 27 (1882)
Heft: 1

Nachruf: Ch. Tanera
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

† Ch. Tanera.

Nous ne laisserons pas s'envoler l'année 1881 sans rappeler ici la mémoire d'un précieux ami, collaborateur indirect de la *Revue militaire suisse*, homme d'un haut mérite d'ailleurs dans sa spécialité, l'éditeur militaire parisien Ch. Tanera.

Le fondateur bien connu de la librairie militaire de la rue de Savoie, 6, de réputation universelle, est mort le 22 mars 1881, à Paris, à l'âge de 62 ans.

Il était fort occupé d'un nouveau catalogue de ses diverses productions, ainsi que de projets de publications nouvelles qui n'étaient pas étrangères à la Suisse, lorsque trois attaques d'apoplexie vinrent l'assaillir et trancher une vie fort utilement remplie, riche d'activité, d'initiative et de savoir.

Le *Journal général de l'Imprimerie et de la Librairie*, après avoir dit un dernier et touchant adieu à Ch. Tanera, retrace brièvement en ces termes la carrière à la fois modeste et digne de son éminent confrère :

« Les parents de M. Tanera n'appartenaient pas à nos professions; et c'est pour obéir à une réelle vocation personnelle qu'il résolut, dès sa sortie du collège Saint-Louis, de devenir libraire.

« En 1836, il entra chez M. Gauthier de Laguionie, prédécesseur de M Dumaine. En 1847, il sortit de cette grande librairie militaire pour entrer chez M. Corréard; puis, en 1850, il commença une dernière étape comme commis chez M. Hachette, et quitta cette maison vers le commencement de 1853 pour fonder la librairie qu'il a dirigée pendant vingt-sept ans.

« Parmi les ouvrages qu'il a édités citons : *L'Attaque et la défense des places fortes*, par M. Ratteau, colonel du génie; *l'Instruction sur la fortification dans les villes, bourgs et châteaux*, par Albert Dürer, très bel ouvrage, orné de planches curieuses et digne en tout de la bibliothèque des amateurs. Citons encore les ouvrages de M de La Barre Duparq, colonel du génie; les *Extraits des Bulletins de la réunion des officiers*; enfin, dans ces derniers temps, le *Mémorial de l'artillerie de marine*, dont sept volumes ont déjà paru. »

A cette liste fort incomplète on peut ajouter quelques brochures du général Jomini, en appendice à ses grands ouvrages dont Tanera est aussi l'éditeur par succession; les nombreux écrits historiques et critiques du colonel belge Vanwelde et du colonel fédéral suisse Lecomte, ainsi que le bel ouvrage du lieut.-colonel Schmidt sur les armes à feu.

« M. Tanera avait aussi, dit le même *Journal*, un grand nombre de livres d'assortiment, véritable trésor où venaient puiser les militaires désireux de s'instruire. Tout officier étranger venant à Paris ne manquait pas de faire une visite à la librairie de la rue de Savoie; et, soit qu'il voulût étudier les anciennes campagnes de Turenne ou celles de Bonaparte, soit qu'il désirât acquérir quelque carte bien rare, plan de campagne, siège ou bataille, il était certain d'être servi à souhait, ou, tout au moins de pouvoir consulter un bibliographe érudit qui le renseignait sûrement

« Mais, ce qu'il faut dire surtout, c'est qu'il jouissait d'une estime universelle comme homme d'un commerce sûr. On reconnaissait en lui un

mérite réel, caché sous une grande simplicité de cœur, de la loyauté et un grand éloignement de toute affectation qui se guinde. Aussi il était aimé. Nous croyons fermement que son souvenir restera vivant parmi nous. »

La maison Tanera, bien que privée de son digne chef, se continue dans ses bonnes traditions par les soins de M^{me} veuve Tanera, secondée d'un personnel expert et intelligent.

Notre carte au 20000^e n'ayant pu être prête à temps, nous avons dû renvoyer à la livraison de février la suite de notre article sur les grandes manœuvres du XII^e corps d'armée français.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

CONFÉDÉRATION SUISSE

Cours de répétition de la landwehr. — Le département militaire a décidé que les bataillons de carabiniers de landwehr seront armés, à l'occasion des cours de répétition de 1878, de carabines à répétition.

Les départements militaires cantonaux ont été invités à remettre aux sous-officiers de tous les bataillons de landwehr appelés aux cours de répétition de 1882 les règlements sur l'école de soldat et de compagnie; les sergents-majors recevront le règlement sur l'école de bataillon.

Cette distribution ne sera pas faite aux sous-officiers des classes 1838, 39 et 40, lesquelles ne seront pas appelées au service.

Un nouveau fusil. — Dans le courant de l'année dernière, M. J.-F. Hess armurier à Zurich, a fait d'intéressantes expériences avec un nouveau fusil dont la construction intérieure est de son invention.

Ce que cette construction présente de remarquable, c'est que le canon n'est rayé que jusqu'à 30 cm. en avant du tonnerre, tandis que le reste de l'âme est lisse et d'un calibre un peu inférieur à celui qui se mesure entre les cloisons. En outre, il n'y a point de cône de raccordement entre la partie lisse et la partie rayée. Quant au profil, au nombre, à la forme et au pas des rayures, nous ne pouvons donner aucun renseignement à cet égard. Ce sont des choses que l'inventeur n'a pas divulguées et dont il vient du reste de vendre le secret à un de nos fabricants d'armes les plus distingués.

Sans entrer dans des détails numériques, nous pouvons assurer que les différents essais de tir ont donné des résultats balistiques supérieurs à ceux du fusil d'ordonnance; de plus il a été constaté qu'après avoir tiré jusqu'à 200 coups (munition d'ordonnance) avec cette arme, il suffisait d'y passer deux ou trois fois le lavoir pour obtenir l'âme dans un état de propreté parfaite, sans la moindre trace d'emplombage.

M. Hess continue actuellement ses expériences, tant au point de vue du perfectionnement de l'arme qu'au point de vue du choix de la munition. Nous espérons pouvoir donner sous peu des renseignements circonstanciés sur cette invention intéressante.